

Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon, XXIII, p. 7-22.

▪ HUBERT-MOYSON F. & DEWERT J.-P., 1982. Les fibules gallo-romaines du Musée archéologique de Nivelles, *Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, XXIV, p. 123-149.

▪ SEVERS L., 1984. L'occupation romaine dans la région de Nivelles : état des questions, *Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, XXV, p. 9-17.

Nivelles/Thines : phase II de l'évaluation sur le site de la « Vieille Cour »

Dominique BOSQUET, Marie-Laure VAN HOVE,
Julie TIMMERMANS, Frédéric HANUT
et Nicolas NIKIS

La poursuite des travaux d'extension du zoning de Nivelles-Sud par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) a donné l'occasion au service de l'Archéologie (direction extérieure du Brabant wallon) d'achever en septembre 2011 l'évaluation systématique entamée en 2010 (Bosquet & Champion, 2012) sur la superficie restante, soit 4 ha. Les parcelles visées par l'agrandissement du zoning correspondent à un éperon formé par un méandre peu marqué de la Thines, au croisement de la rue de Vaillampont et du chemin de la Vieille Cour (coord. Lambert 72 : 149874 est/141099 nord).

Le plateau qui domine la rivière est délimité par des versants orientés au nord-est et au nord-ouest. Au départ de la rivière vers le nord-ouest, soit au point le plus bas, une première zone est constituée d'une petite plaine alluviale d'environ 50 m de large. Ensuite s'observe un versant relativement bien marqué d'une largeur de 100 m environ qui mène au plateau culminant à une altitude de 154 m. Cette altitude se maintient sur 70 à 80 m, pour décroître vers le nord-ouest. Le versant et la moitié nord-ouest du plateau ont été évalués lors de la phase I (Bosquet & Champion, 2012), tandis que la partie horizontale du plateau et le versant est de la Thines, en friche, ont fait l'objet des travaux présentés ici. Les terrassements réalisés par l'IBW pour installer la voirie et l'égouttage ont perturbé une bande de terrain évaluée précédemment, d'environ 30 m de large, située à la rupture de pente correspondant aux bords sud et est du plateau.

Le site de la « Vieille Cour », signalé par des prospections de surface en 1948, a fait l'objet de deux campagnes de fouilles menées par J.-P. Dewert en 1977 et 1978 (Dewert, 1987 ; Dewert & Severs, 1982 ; Severs, 1985). Il est implanté sur le versant est de la Thines,

à 230 m à peine en face des sondages de 2011 les plus proches. Les fouilles de 1977-1978 ont livré les vestiges d'un bâtiment romain, ainsi qu'un abondant matériel issu d'occupations antérieures : Âges des Métaux, Néolithique, Mésolithique et Paléolithique (Bosquet & Champion, 2012). Par ailleurs, les découvertes de cette année se situent à proximité immédiate des quelques vestiges médiévaux mis en évidence lors de la campagne d'évaluation précédente, réalisée en 2010, l'ensemble constituant très probablement une seule et même occupation.

En 2011, des sondages disposés en quinconce ont été ouverts à la pelle mécanique sur deux zones (nord et sud), selon la méthode classique. Suite à la découverte de faits archéologiques, quelques tranchées en long et des extensions de décapage (secteurs I et II) ont également été réalisées de façon à augmenter la surface évaluée. Le B₁ holocène est présent partout vers 30 cm à 40 cm de profondeur, mais parfois très érodé (cf. infra).

Le secteur I

Le secteur I correspond aux tranchées D2-D4-E2-E4 et D6-E6-F6 et couvre une superficie de 613 m². Deux tranchées en long ont également été ouvertes sur les rangs F et G, couvrant respectivement 144 m² et 126 m² (tranchées F1 à F8 et G1 à G7). Ce sont ainsi 883 m² qui ont été ouverts sur une superficie totale de 2 332 m², soit un taux d'évaluation de près de 36 %. À l'extrémité du secteur I correspondant aux tranchées C1 à I1, le B₁ est totalement érodé. Il réapparaît ensuite graduellement et, au niveau des tranchées A3-6 à I3-6, il n'en subsiste que 15 cm à 20 cm. Sur cette zone en effet, le sommet de l'horizon à doublets qui marque la base du B₁ et qui se situe vers 1,30 m de profondeur quand l'érosion est nulle (Langohr, 2001) se trouve à 15 cm seulement, d'où une érosion évaluée à 1,10 m. C'est précisément à cet endroit et malgré ce fort taux d'érosion qu'ont été mis au jour plusieurs faits archéologiques, vestiges d'un habitat médiéval.

Il s'agit d'un double fossé (F 10-F 11), d'un petit foyer (F 2) et de six fosses (F 1, F 3, F 4, F 6, F 7 et F 9). On notera l'absence de trous de poteau qui s'explique par l'érosion extrême qui marque toute la zone.

Le double fossé F 10-F 11 a été suivi sur 20 m de long, sa largeur étant comprise entre 1,20 m et 1,80 m. Ses limites, sinueuses, sont tantôt visibles mais diffuses, tantôt très diffuses voire invisibles, sa trace se perdant au-delà de la tranchée F6 au nord et C5 au sud. Les coupes transversales montrent un fossé en « V » atteignant 85 cm de profondeur. Le tiers inférieur du remplissage est constitué de dépôts d'averses interstratifiés avec des coulées de B₁ provenant des parois. La couche médiane, de couleur grise, est homogène